Invitation presse
Accréditation obligatoire

Prochain Conseil de Paris

Du mardi 3 au vendredi 6 juin 2025

Le Conseil de Paris se réunira à partir du mardi 3 juin. Il sera notamment question du budget supplémentaire, de la convention citoyenne sur les droits de la Seine et de la stratégie de remobilisation des logements inoccupés.

Mardi 3 juin :

12h00-13h00 : ouverture de la séance :

- Minute de silence en hommage à Jean Tiberi ;
- Minute de silence en hommage à Aboubakar Cissé ;
- Attribution de la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris à Cécile Kohler et Jacques Paris ;
- Dénomination promenade et école Jacques Delors.

14h45 : dénomination de la Maison des Réfugiés – Maison pape François ;
15h30 : débat budgétaire ;

A l'issue poursuite de l'examen des délibérations.

Mercredi 4 juin :

9h30-10h45 : débat sur la convention citoyenne sur les droits de la Seine ;
10h45-12h00 : débat sur la stratégie de remobilisation de logements inoccupés ;
14h30-16h00 : réponses aux questions d'actualité ;
17h00-18h20 : rapport de la mission d'information et d'évaluation sur l'ubérisation dans la ville.

A l'issue poursuite de l'examen des délibérations.

Jeudi 5 juin :

9h00-21h : poursuite de l'examen des délibérations.

Vendredi 6 juin :

9h00-21h : poursuite de l'examen des délibérations jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour.

Le conseil est retransmis en direct sur paris.fr.
Les délibérations sont mises en ligne sur paris.fr (rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour).
En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse pour répondre à vos questions.
N'hésitez pas à nous adresser en amont vos demandes d'interviews.
Le prochain Conseil de Paris aura lieu du mardi 1er au vendredi 4 juillet 2025.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr